



N° 12	Pratiques professionnelles Mettre en place un Projet d'Accueil et d'Accompagnement Personnalisé en lien avec SERAFIN-PH	1 jour	En intra
			Sur demande

Intervenant :

Maud BEURRIER, Conseillère technique gestion-tarifcation-coopération à l'URIOPSS Centre
& Jacki CHOPLIN, Consultant Formateur au CREAL

Coût : nous consulter

Public /Prérequis et modalités d'accès à la formation : : Equipes pluridisciplinaires, directeurs, gestionnaires.
Prérequis à définir selon les besoins.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Centre a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : formation@uriopss-centre.fr

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel.

Apports théoriques complétés par les retours d'expérience de l'intervenant. Le support d'animation, utilisé en vidéo-projection ou en partage d'écran, sera remis à l'issue de la formation.

Une **attestation de fin de formation** sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation :

Evaluation des acquis en cours de formation : quiz final

Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Capacité maximum : 12 personnes

Contact : formation@uriopss-centre.fr

Lieu : à définir

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'origine et le contexte général dans lequel s'inscrit la réforme de la tarification conduite par le projet SERAFIN-PH
- Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre
- Tirer les enseignements des études nationales de coûts
- Outiller la réflexion sur les impacts de cette réforme au sein des ESMS
- S'approprier les nomenclatures des besoins et prestations, en partant de l'exemple de la structure accompagnée.
- Travailler sur les positionnements professionnels générés par ce cadre
- Articuler ces évolutions aux pratiques professionnelles actuelles

Programme

I-Matin - Focus sur la réforme de la tarification des ESMS accueillant des personnes handicapées : le projet SERAFIN-PH par Maud BEURRIER, URIOPSS Centre.

Éléments de contexte :

- Genèse de la réforme de la tarification
- Le nouveau paradigme : d'une logique de places à une logique de parcours
- L'ère des contraintes budgétaires

Présentation de SERAFIN – PH :

- Les enseignements du rapport Vachey-Jeannet
- Objectifs, enjeux, périmètre, calendrier
- Nomenclatures des besoins et des prestations

Les divers usages des nomenclatures de besoins et de prestations :

- Un langage partagé
- Le pilotage des établissements et services médico-sociaux (ESMS)
- Description de l'offre territoriale
- Description d'une situation individuelle

Perspectives et chantiers en cours :

- Enquêtes de coûts, Enquête Repères et Etude nationale de coûts
- Les chantiers en 2018 et 2019
- Les différents impacts pour les ESMS
- Traduction en matière de tarification (hypothèses), points de vigilance

II-Après-midi – Accompagnement à l'appropriation des nomenclatures : les besoins des personnes accueillies et les prestations directes et indirectes apportées par les établissements et services médico-sociaux , par Jacki CHOPLIN , CREAL.

L'utilisation professionnelle des nomenclatures : identification des questionnements suite à leur présentation lors de la séance précédente

Retour sur les nomenclatures : lecture collective

L'utilisation des nomenclatures du point de vue professionnel :

- L'articulation avec les « fondamentaux » du secteur social et médico-social
- Les quatre grandes « familles » d'usage
- L'utilisation des nomenclatures dans l'accompagnement : identification des besoins des personnes, le projet personnalisé
- L'utilisation des nomenclatures dans l'élaboration du projet d'établissement et du projet de service

Travail en atelier sur l'utilisation des nomenclatures à partir de situations concrètes : mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé, identification et formalisation des prestations

